

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 10 Juillet 2018

Délibération n° 53- 2018 relative à l'avis sur la campagne d'emplois 2018 complémentaire

VU le code de l'éducation et notamment son article L712-3 IV 5°,

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne-Ardenne approuve la campagne d'emplois 2018 complémentaire relative à l'accueil d'un lauréat du concours d'agrégation du supérieur de Professeur des Universités en histoire du droit (section CNU 03).

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	18
Majorité absolue	19	Membres représentés	14
Nombre de pouvoirs	14		

Décompte des suffrages

Votants	32	Pour	32	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du Président



Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Tableau relatif à la campagne d'emplois 2018 complémentaire

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 12-07-18

Document mis en ligne le : 12-07-18 ✓